

# Trainers' Digest



*Bulletin d'informations de  
l'ETUI-REHS FORMATION  
concernant les programmes de  
formation de l'UE*

## **Appel à propositions 2006 sur les activités de suivi et de diffusion du "Programme d'apprentissage mutuel" dans la stratégie européenne pour l'emploi**

La Commission européenne a lancé un appel à propositions dans le cadre du "Programme d'apprentissage mutuel", créé afin d'échanger les bonnes pratiques et les expériences dans et entre les Etats membres sur la stratégie européenne pour l'emploi.

### **Objectifs**

- Créer des partenariats et des réseaux
- Encourager l'apprentissage mutuel dans les Etats membres et entre eux
- Promouvoir une diffusion plus large et plus efficace des connaissances concernant la stratégie européenne pour l'emploi

### **Priorités**

Les actions proposées doivent être liées à une des priorités suivantes:

- Assurer la mise en oeuvre effective des réformes grâce à une meilleure gouvernance
- Améliorer la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises
- Inciter davantage de personnes à entrer sur le marché du travail et à y rester
- Investir davantage et plus efficacement dans le capital humain et l'apprentissage tout au long de la vie.

### **Types d'activités et transnationalité**

- Réunions, ateliers, séminaires
- Recommandations politiques basées sur les résultats des projets cofinancés par le Fonds social européen dans les Etats membres

Toute suggestion visant à améliorer la présente newsletter est la bienvenue.

- Campagnes d'information et activités de sensibilisation
- Réseaux

Ces activités peuvent également être combinées avec des études, de la littérature et des révisions sommaires ainsi que des visites d'étude.

Les propositions de projet doivent être présentées par les organismes dans 2 Etats membres au moins.

## Echelle de financement disponible

Le montant disponible pour cet appel s'élève à 900.000 €, en fonction de la qualité des propositions reçues.

La contribution de l'UE ne peut excéder 75% des coûts totaux éligibles du projet; le cofinancement ne peut excéder 250.000 €.

## Calendrier et date limite

La demande doit être envoyée au plus tard le **30-06-2006**.

La durée minimale d'un projet sera de 6 mois et la durée maximale sera de 18 mois.

## Soumission de la demande

Les demandes doivent être:

1. soumises en ligne avec toutes les annexes jointes et être envoyées par la poste en trois exemplaires (un portant la mention "original" et deux la mention "copie")
2. signées par le représentant légal du demandeur
3. soumises pour le **30-06-2006**
4. postées à l'attention de:

### Commission européenne

**Direction générale Emploi, affaires sociales et égalité des chances**

**Unité D/2 Stratégie pour l'emploi: appel à propositions VP/2006/010**

**Archives - service de courrier J27 0/115**

**B-1049 Bruxelles**

**Belgique**

Le texte de l'appel de propositions, les formulaires de demande de subvention, le signalétique financier, les fiches « Entité légale » et une copie de la convention type sont publiés à l'adresse suivante:

[http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/emplweb/tenders/index\\_fr.cfm](http://europa.eu.int/comm/employment_social/emplweb/tenders/index_fr.cfm)

## Contact

Empl-vp-2006-010@cec.eu.int

Toute suggestion visant à améliorer la présente newsletter est la bienvenue.